

Avis de constitution

SOCIETE « MASTER VOYAGE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DERRIERE LA
PHARMACIE SAINT CLEMENTINE, LOT 538, ILOT 62, 08
BPM 2174 ABIDJAN 08., Lot 538, Ilot 62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 20/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MASTER VOYAGE »

Objet : La Société MASTER VOYAGE a pour objet en COTE D'IVOIRE:

- Agence de voyage;
- Assurance voyage;
- Hôtellerie;
- Import-export;
- Locations et ventes de véhicules;
- Transfert d'argent par voie électronique;
- Ventes d'appareils électro-ménagères;
- Livraison de fourniture bureautique.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toutes Société existantes ou devant être créée.
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.
- Livraison de fourniture bureautique

Capital 4,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DERRIERE LA PHARMACIE SAINT CLEMENTINE, LOT 538, ILOT 62, 08 BPM 2174 ABIDJAN 08., Lot 538, Ilot 62

Dirigeant(s) M AMIT JIVNANI (GÉRANT), M SINGH MAHENDRA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05015 du 10/10/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62669/GTCA/RC/2025 du 10/10/2025

